
Pour les diplômés du Master en Sciences physiques, à finalité spécialisée en radiophysique médicale ayant déjà suivi lors de leur formation un stage d'une durée de 3 mois reconnu par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, la période du stage clinique est réduite à 9 mois à temps plein.

Cours obligatoires (B1 : 45Cr)

SSTG0034-2 *Stage clinique dans le domaine de la médecine nucléaire, 1er agrément* B1 TA - - - [+] **45**
- COLLÉGIALITÉ - [9mois St.]